Jésuites "and Allied Documents", en 73 volumes (édition Thwaites); et des œuvres complètes de plusieurs des principaux poètes; de plusieurs des meilleurs classiques français, une grande quantité de distionnaires et de Bibles en différentes langues, et

d'albums de vues de divers pays.

Au cours des cinq dernières années, il s'est produit quelque peu de désorganisation dans les échanges de la Bibliothèque avec les divers gouvernements des Etats-Unis et le nombre des lois et des documents sessionnels reçus a diminué en conséquence. L'administration de la Bibliothèque, à cause du peu d'espace disponible, avait décidé de se borner à reconstituer les séries incomplètes des lois de quelques Etats et de s'interdire la collection d'autres documents de même provenance, à la seule exception de la documentation générale de l'Etat de New-York, qui n'a pas trop souffert de cet état de choses; la Bibliothèque n'a donc reçu que d'un nombre d'Etats limité des collections assez complètes de leurs lois. Ces publications et tous les documents parlementaires publiés par le gouvernement fédéral des Etats-Unis, ont été mis en ordre dans une nouvelle chambre qui a été cédée, au rez-de-chaussée de la Chambre des Communes, pour l'usage de la Bibliothèque, suivant la mention qui en est faite dans le dernier rapport.

Deux autres chambres, dont l'usage a aussi été gracieusement cédé sur le même étage par le Sénat et qui ont été pourvues de rayons en acier par le département des Travaux Publics, ont été consacrées aux documents sessionnels de la Chambre des Lords et à recevoir la réserve des statuts, documents sessionnels et débats du Canada,

dans les deux langues.

Les bibliothécaires ont fait allusion, dans leur rapport de l'an dernier, au manque d'espace à la Bibliothèque, et à la difficulté de procéder à l'installation des livres de facon à en rendre l'accès plus facile aux assidus de la Bibliothèque. Il a été constaté l'an dernier, que des vides considérables entre les murs extérieurs et intérieurs de la Bibliothèque, pouvaient être aménagés convenablement. Après une conférence avec les autorités du département des Travaux Publics, on admit la possibilité d'utiliser ces espaces perdus. L'on consacra les fonds nécessaires à ces réparations et le travail fait au cours de l'année est à peu près terminé; il ne reste plus qu'à pourvoir ces chambres de rayons additionnels. Les soussignés désirent consigner leur appréciation de l'aide qu'ils ont reçue pour ces améliorations du sous-ministre des Travaux Publics, de l'Architecte en chef et de leurs officiers. L'on a ainsi convenablement établi toute une série de petites chambres, qui pourront recevoir environ trente mille volumes et diminueront ainsi la congestion qui existait. Au cours de l'année qui commence l'on déménagera dans ces chambres des séries de publications parlementaires, économiques et de droit, et des séries de publications canadiennes, afin de placer plus à la portée des lecteurs, ces ouvrages de consultation courante, et de faire disparaître de l'étage principal de la Bibliothèque des installations provisoires qui nuisent beaucoup à la beauté de l'édifice et à l'utilisation de ses diverses pièces.

Les bibliothécaires font remarquer respectueusement cependant que ces mesures n'apportent qu'une solution temporaire au problème en face duquel se trouve placé la Bibliothèque et qui ne sera réellement résolu que quand des constructions nouvelles permettront d'étudier l'ensemble de la question de sa réorganisation, du cataloguage et

de la distribution raisonnée des livres dans les rayons.

Le tout respectueusement soumis.

J. DE L. TACHE,

Bibliothécaire général.

MARTIN BURRELL,

Bibliothécaire parlementaire.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, OTTAWA, 7 mars 1922.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la table.

(Pour liste des dons faits à la bibliothèque du Parlement voir Documents Parlementaires, Session, 1921, No...).